

Mais pourquoi donc l'honorable député n'a-t-il pas fait ce prolongement ou toute autre chose dans ce sens, puisqu'il vient jurer que dans son opinion, il y allait de l'intérêt du pays ? Certes, voilà une chose que je ne puis comprendre.

C'était l'idée que j'entretenais. M. Ives me proposa l'acquisition du chemin de fer du comté de Drummond.

M. Ives ne pouvait assurément avoir en vue aucun intérêt privé en proposant à l'ex-ministre des Chemins de fer et Canaux, le prolongement du chemin jusqu'à Montréal. Mais l'ex-ministre a fait la sourde-oreille.

Il me dit—je ne sais s'il me l'a dit—

Je désire attirer l'attention de la Chambre sur cette manière de rendre un témoignage, qui devant un juge de la cour Supérieure motiverait l'expulsion immédiate du témoin :

Il m'a dit—je ne sais pas au juste, s'il m'a dit—j'ai étudié la question et j'ai constaté que l'on pouvait acheter ce chemin de fer à bon marché.

Si l'honorable député croyait, ainsi qu'il l'a déclaré sous serment que le prolongement de ce chemin était dans l'intérêt du pays et que l'on pouvait acheter cette ligne à bon marché, pourquoi ne l'a-t-il pas acheté, et protégé par là, les intérêts du pays ?

Si je me rappelle bien, cette compagnie de chemin de fer devait alors environ \$170,000 à la banque des Cantons de l'Est. Sa dette flottante était de \$25,000 à \$30,000. On me dit qu'elle avait grandement besoin d'argent et que l'achat de ce chemin était chose facile.

A un autre endroit de son témoignage, il mentionne le montant pour lequel on était prêt à lui vendre la ligne. Il nous a dit aujourd'hui qu'il aurait pu obtenir le chemin pour \$500,000, cependant il a déclaré sous serment qu'il ne savait pas quel montant on demandait pour ce chemin.

M. HAGGART : L'honorable député ne veut pas, j'en suis sûr, donner une fausse interprétation à mon témoignage.

M. MORRISON : Je cite textuellement le témoignage de l'honorable député.

M. HAGGART : L'explication est tout à fait différente de ce qu'a dit l'honorable député. Ma conversation avec M. Ives a eu lieu antérieurement au choix d'une de ces lignes, et c'est ce que j'ai dit dans mon témoignage.

M. MORRISON : Cela n'a aucun rapport avec la conversation entre l'honorable député et M. Ives.

M. HAGGART : La chose est arrivée à cette époque.

M. MORRISON : Cela n'a aucun rapport avec la preuve. En tous cas, je n'ai rien à dire à ce sujet, car la preuve parle par elle-même. L'honorable député nie-t-il avoir déclaré à plusieurs reprises qu'il pouvait obtenir ce chemin de fer pour \$500,000 ? Cette déclaration est encore fraîche dans la mémoire des députés.

M. MORRISON.

C'était une autre question que celle de savoir comment opérer le prolongement jusqu'à Montréal. Je suis allé voir le président du Grand-Tronc avec qui j'ai eu une conversation. Et bien qu'il n'eût pas à parler au nom du bureau de direction, j'ai cru comprendre qu'il ne serait pas difficile de conclure un arrangement pour entrer dans la ville de Montréal.

Or, le ministre des Chemins de fer et Canaux a même réussi à obtenir de plus grands avantages que ceux offerts à d'autres compagnies, c'est ce que je vais prouver au comité.

Bien que j'aie eu une conversation avec M. Ryan à ce sujet, il restait peu à faire. Dans le cours de cette conversation, M. Ryan me dit, qu'il avait parlé de l'affaire à M. Farwell, et il me demanda si j'étais prêt à prendre en considération une proposition de ce monsieur.

J'attirerai l'attention du comité sur ce qui suit :

Je lui ai dit que je n'avais rien à faire à ce sujet, et je lui ai conseillé de ne rien faire non plus.

Malgré cela, l'honorable député vient jurer que dans l'intérêt du pays, la chose doit être faite, et qu'il aurait pu acheter ce chemin à bon marché.

L'ex-ministre (M. Haggart) continue : je dois dire que je n'ai soumis aucun projet au conseil, mais j'ai eu une conversation avec le premier ministre—

L'honorable député ne dit pas si cette conversation a eu lieu dans une excursion de pêche, dans la rue, dans la Chambre ou dans le conseil.

J'ai eu une conversation avec le premier ministre, qui était alors, je crois, Sir John Thompson.

L'honorable député ne sait pas même qui était premier ministre, il ne sait pas si c'était sir John Thompson, sir John Abbott, sir Mackenzie Bowell ou sir Charles Tupper.

J'ai eu une conversation avec le premier ministre, je crois que c'était Sir John Thompson et aussi, je crois, avec le ministre des Finances (M. Foster)—

Il croit, il n'est pas sûr de la chose—

—La chose n'a pas abouti et n'a jamais été prise en considération par le conseil.

Je le dis en toute sincérité, le pays avait le droit de demander au ministre des Chemins de fer et Canaux (M. Haggart) pourquoi il n'avait pas soumis la question au conseil, pourquoi il n'avait pas étudié la proposition qui lui avait été faite.

L'honorable député dit encore :

Si je me rappelle bien, M. Ryan m'a parlé de son intention de terminer le chemin ou de faire des arrangements à ce sujet.

Il y a quelques instants à peine, l'honorable député (M. Haggart) nous a dit qu'il n'avait pas parlé de l'achèvement du chemin ; mais je reviendrai sur le témoignage de M. Ryan. Voyons maintenant ce que dit l'honorable député :

Je n'ai jamais entendu dire que l'on eût demandé plus que \$500,000 pour ce chemin, et d'après les renseignements que j'ai pu obtenir à cette époque, je crois même qu'il a été fait des offres moins élevées.

Je veux que la Chambre comprenne bien ceci : il n'a jamais entendu dire que l'on